

Réunion du CA du 07 Décembre 2007  
RD non officiel selon mes notes personnelles  
Patrick Capolsini

Intervention de la Présidente :

- Annonce des nouvelles de Paris avec augmentation de la DGF et nouveaux postes comme déjà
- Distribution d'un exemplaire du CDROM qui sera distribué lors de la prochaine JPO lundi 11/12/06

**POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 08 juin 2006.**

Adopté.

**POINT 2 : Composition des commissions gestionnaires du FSDIE et des œuvres universitaires**

Composition identique du FSDIE

Création d'une nouvelle commission pour les œuvres : Pr, VP CA, SG, gestionnaires des œuvres, 3 étudiants issus des conseils, 1 rep. Du Ministre de l'éducation, un

Adoptés.

**POINT 3 : Election du VP étudiant**

**Désignation du représentant étudiant au bureau**

**Désignation des représentants étudiants au sein des différentes commissions.**

Etudiants (avec nouveaux élus) réunis le 24/11/06 ont voté à l'unanimité pour Vaitiare Algan en tant que VP étudiant et déléguée au bureau. Adopté à l'unanimité à main levée.

FSDIE : Les étudiants élus ont également voté à l'unanimité pour la désignation de 3 représentants.

Hygiène et sécurité : pas de changement.

Documentation : pas de changement.

Suivi des œuvres : Les étudiants élus ont également voté à l'unanimité pour la désignation de 3 représentants.

**POINT 4 : Questions financières et comptables**

4.1 Extension de l'université : passation des marchés

Un marché est resté infructueux (mobilier amphithéâtre) → nouvelle consultation après démarrage du chantier.

Début des mises en place de barrière fin Décembre, début des travaux vers le 20 Janvier (après les examens).

4.2 Approbation des décisions prises lors de la réunion du FSDIE et attribution de subvention année 2006

« Te Ui Mata » : 400 000 FCP pour financement de la parution d'un numéro.

4.3 Œuvres sociales : projet d'initiatives étudiantes et projets culturels 2006

- AVEUPF : Mise en place du navette le samedi entre les deux résidences et le centre commercial « Carrefour ». 4160 FCP pour le mois de Septembre 2006. Adopté.
- AVEUPF : Projet culturel des étudiants : achat de 200 tickets de cinéma à tarif négocié à hauteur de 70 000 FCP (coût total de 140 000 FCP), priorité aux étudiants des cités universitaires. Adopté.

4.4 Pourcentage du BQR 2007

Reconduction du 5% actuel (environ 600 000 FCP). Intervention de P. Merry indiquant que le Ministère est attentif aux universités n'utilisant pas à plein (15%) la possibilité du BQR.

4.5 Projet de budget 2007

Les 80 000 Euros d'augmentation de la DGF est intégré au nouveau projet de budget. Présentation orale de la Présidente indiquant que la commission budgétaire avait beaucoup travaillé pour présenter un budget sincère et équilibré suite à la baisse des droits d'inscription et l'augmentation des frais d'entretien des bâtiments. Mesures :

- Non ouverture du DEUST « Ventes négociations », fin d'habilitation
- Non ouverture de l'un des MASTER
- Passage de la LP TechniCom uniquement en FC avec un droit d'inscription
- Cours Magistraux des vacataires rémunérés sur la base des TDs (sauf UECGs) à partir du premier semestre 2007-08

- Intégration de nos deux nouveaux postes d'enseignants-chercheurs
- Demande de la Présidente à Paris pour le remboursement de certaines charges par le Ministère.

#### 4.5.1 Structure du budget

Présentation de l'agent comptable. Certains postes ont été sortis du chapitre « pilotage » (TICE, formation des personnels enseignants, RI) pour être remis sur le poste « licence » afin de mieux coller aux réalités.

#### 4.5.2 Budget de gestion 2007 (LOLF)

Difficulté pour l'évaluation des recettes au niveau des droits d'inscription.

Chiffre retenu : 1 970 étudiants car intégration des étudiants boursiers du territoire qui devront en 2007-08 acquitter des droits d'inscription. Cette année 2006-07 : 1 754 étudiants payants + 258 boursiers Etat (compensation par l'Etat) + 159 boursiers du territoire (aucune compensation du Pays) → 2 218 étudiants inscrits.

Plus de 10 000 heures complémentaires réalisées en 2006. Les propositions faites devraient amener à une diminution d'environ 2 000 heures.

Adopté.

#### 4.5.3 Budget par nature 2007

Correspond très précisément au budget de gestion.

Adopté.

### 4.6 Projet de budget 2007 des œuvres universitaires

#### 4.6.1 Structure du budget

Identique à l'an dernier, adopté.

#### 4.6.2 Budget de gestion 2007 (LOLF)

Quasiment pas de modification de ce budget par rapport à l'an dernier.

#### 4.6.3 Budget par nature 2007

Correspond très précisément au budget de gestion.

Adopté.

### **POINT 5 : Demande d'habilitation de la maquette de la licence professionnelle : « hôtellerie et tourisme, management des complexes hôteliers de loisirs (resorts)**

Offerte en FC. Financement assuré par les Ministères de l'éducation et du tourisme.

Début de la formation à la rentrée 2007-08 sous réserve d'habilitation.

Gros travail de notre nouveau collègue JM Chappuis en étroite collaboration avec le Lycée hôtelier.

Le projet a été assez profondément remanié depuis la première version qui avait été présentée il y a environ un an.

Le Directeur des enseignements secondaires (JM Monteil) estime qu'une licence Professionnelle n'a pas vocation à accueillir uniquement ou presque des étudiants de BTS.

Les professionnels de la maquette sont-ils de véritables « professionnels de terrain » ?

Intervention de Joël Alain précisant les attentes des exploitants et des gestionnaires :

- tout se fait en Anglais → faire les cours en Anglais en particulier au niveau du « marketing »
- il est impératif d'impliquer les chaînes hôtelières dans les enseignements de gestion en particulier
- l'ouverture sur les métiers du tourisme est importante et permet de sortir de la seule vision de l'hôtellerie

### **POINT 6 : Formation continue :**

#### 6.1 Bilan de la formation continue

Commentaires du chargé de mission (JP Pastorel).

Le poste d'Assistant Ingénieur demandé a été attribué par le Ministère ce qui donnera clairement un ballon d'oxygène au service.

Tableaux et graphiques proposés. Progression constante sur les ouvertures de formations et les effectifs avec beaucoup plus d'étudiants (diplômes nationaux) que de stagiaires. Baisse du nombre d'heures dispensées s'explique par le fait que certaines formations diplômantes (« DEUST collectivités territoriales » ou maîtrise en Droit) n'ont pas été reconduites ou certaines formations (LP TechniCom par exemple) sont passées en formation à distance sur Espadon. La LP « Conseiller Agricole » n'a pas été intégrée dans le tableau des heures.

UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE - BP 6570 - 98702 FAA'A - TAHITI - Polynésie française

(689) 803 803 - (689) 803 804 - courrier@upf.pf - www.upf.pf

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE : BP 60056 - 98702 FAA'A - TAHITI - Polynésie française

(689) 803 900 - (689) 803 910

Joël Alain souligne la belle réussite du service de la FC.

#### 6.2 Règlement des études

Petites modifications mineures.

#### 6.3 Situation guichet unique : VAE

Deux dispositifs existent (VAP : Validations Acquis Professionnels et VAE : Validation Acquis Expérience). Le guichet unique délivre le « livret 1 » (première étape de la démarche). Il a été hébergé, en convention avec le Pays, dans les locaux UPF de Mamao puis dans les locaux du SEFI. La convention arrive à échéance fin 2006.

Le guichet unique demeure mais le candidat est ensuite dirigé vers l'Université pour la complétion du « livret 2 » et l'examen de la recevabilité des dossiers organisé par les départements.

Adoption des tarifs :

- 10 000 FCP pour l'examen de recevabilité des dossiers.
- A la demande du candidat : éventuelle intervention d'un conseiller en validation (environ 5 heures d'entretien et d'étude du dossier : 50 000 FCP).

Cette année : une dizaine de cas de VAE sur toute l'Université.

#### 6.4 Conventions

- DUs « Maître Artisan » spécialités « Gravure » et « Sculpture » avec le Pays et en collaboration avec l'école Boole de Paris, pour la formation des formateurs du CMA
- DAEU pour l'insertion professionnelle des détenus
- Qualification d'Officier de Police Judiciaire
- «Master of Laws » avec USP de Fiji

**POINT 7 : Recherche : Ecole doctorale (complément des représentants de la Polynésie française au conseil)**

G. Barruol et C. Herbaut ne font plus partie de l'UPF.

Proposition : Pr JP Barriot pour les Géo-Sciences et Pr Marcel Le Pennec pour la Biologie. Adopté.

**POINT 8 : Proposition des étudiants**

- Demande d'informations sur le dossier « aide au logement ». Il semble que l'Etat et le Pays se « renvoient la balle ». Réponse du Pays : une réunion est prévue la semaine prochaine entre Ministère de l'éducation et Haut Commissariat sans représentant de l'Université. Le principe discuté avec JP Baroin est de prendre en charge les bourses par l'Etat et que le Pays prenne en charge l'allocation logement. Réponse du Pays : « affaire complexe en cours et en bonne voie ». Le Vice-Recteur doit voir JP Monteil la semaine prochaine à Paris pour parler, entre autre, de « l'aide au logement ».
- Versement mensuel des bourses : le vice-recteur accepte le principe
- Demande de plus d'écoute au niveau du service de la scolarité : respect des heures de bureau, remplacement des titulaires lors des congés ou autre. La Présidente s'engage à faire le nécessaire auprès du service.
- Affichage d'emplois du temps « stables » au moins une semaine à l'avance.
- Demande des dates du prochain calendrier universitaire. Il sera discuté en tout début d'année.
- Plus de clarté pour les ouvertures des options.
- « Assiette de remise en forme » (salade) est jugée trop chère. Plat du jour « épuisé » quelque fois dès 12h30. Un courrier sera envoyé au gestionnaire du RU.

**POINT 9 : Relations internationales « conventions » entre l'UPF et :**

- L'Ambassade de France à Wellington et l'Université Nationale de Samoa ;

Exonération des droits pour 4 étudiants Samoans

- The University of the South Pacific – USP (Suva, Fiji)
- The Australian National University

**POINT 10 : Conventions (pour vote et/ou pour information)**

Changement du contrat de nettoyage : nouvel appel d'offre attribué à la CGPNI suite aux nombreuses plaintes à l'encontre de la société actuelle. Nombreuses dégradations liées à certains étudiants mais aussi

par des extérieurs. Il est demandé aux représentants étudiants de faire de leur mieux pour sensibiliser leurs camarades aux problèmes d'incivilité. Les 5 gardiens ne suffisent pas à assurer la sécurité d'autant qu'ils demandent à faire leurs rondes à 3 pour cause de sécurité !

**POINT 11 (ajout) :Intégration de l'antenne de la Polynésie française de l'IUFM du Pacifique**

Ajouté à l'ordre du jour à la demande du vice-recteur. Lettre du Directeur de l'IUFM suite au CA de l'IUFM demandant la discussion de ce point par notre CA. La loi fait obligation aux université d'intégrer les IUFMs.

Parole donnée au vice-recteur : les cas d'intégration sont divers et variés. Calendrier d'intégration progressive prévu par la loi. L'IUFM du Pacifique possède 3 antennes, il faudra donc partager l'IUFM en deux (probablement) et ensuite intégrer.

Deux questions : l'université est-elle favorable à l'intégration ? l'université est-elle favorable à la modification de la composition de ses conseils ? L'IUFM garde une certaine autonomie (composante de type « article 33 » du genre IUT ou Ecole au sein d'une Université) mais un seul chef d'établissement, un seul SG, un seul agent comptable.

Date proposée : 1<sup>er</sup> Janvier 2008 et constitution d'une petite commission de travail UPF/IUFM.

L'intégration des enseignants IUFM (environ 34 : 15 PRAGs + 19 « maîtres-formateurs ») double pratiquement le collège électoral des enseignants/enseignants-chercheurs ce qui risque d'engendrer de grosses difficultés au niveau de la représentativité des enseignants-chercheurs au sein du collège B d'autant que les enseignants de l'IUFM sont soumis à la règle des deux fois deux ans de séjour.

Autres questions :

- les enseignants-chercheurs seront-ils présents dans le conseil de l'IUFM ?
- combien et quels postes IATOS allons nous récupérer ?

Principe de l'intégration de l'IUFM : unanimité

Recomposition des conseils : mise en place d'un groupe de travail commun et présentation au CA de Mars du résultat du travail de ce groupe : unanimité.

**POINT 12 (ajout) :Cursus universitaire de médecine générale à l'université de la Polynésie française**

Le ministre (C. Tetaria) de la santé du Pays donne par courrier mission au Dr E. Beaumont pour discuter de la mise en place d'un cursus complet incluant PCEM2, DCEM1 et plus loin auprès des responsables de l'Université de Bordeaux et ce dès les rentrées 2007 et 2008. La Présidente a été simplement mise en copie du dit courrier. Aucun autre contact avec l'Université n'a été pris et nous sommes mis devant le fait accompli.

La forme est pour le moins cavalière et ne respecte en aucun cas le principe de l'autonomie de l'Université.

Sur le fond, est-il raisonnable de monter un cursus médecine complet sans avoir aucun enseignant-chercheur de médecine et en ayant uniquement 8 places ouvertes au concours pour nos étudiants de PCEM1 ? D'autre part, quelle richesse pour nos étudiants que de faire leurs études en métropole.

Discussions sur l'opportunité d'adopter une motion d'une part contre la forme et peut-être éventuellement sur le fond.

Principe retenu : courrier de la Présidente au Ministre rappelant les règles mais aussi l'impossibilité technique actuelle de la mise en place de cette formation.

**POINT 13 : Projet d'établissement 2008-2011**

4 gros (énormes !) documents :

- Bilan à mi-parcours 2004-07
- Projet établissement :présentation générale
  - 24 objectifs stratégiques,
  - 93 objectifs opérationnels,
  - montant total demandé : 6,3 Millions d'Euros en fonctionnement et 2,9 Millions d'Euros en investissement (pour info, le plan précédant demandait environ un peu plus de 6 millions et nous avons obtenu 2,6 Millions d'Euros)

UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE - ☎ BP 6570 - 98702 FAA'A - TAHITI - Polynésie française

☎ (689) 803 803 - ☎ (689) 803 804 - ✉ courrier@upf.pf - 🌐 www.upf.pf

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE : ☎ BP 60056 - 98702 FAA'A - TAHITI - Polynésie française

☎ (689) 803 900 - ☎ (689) 803 910

- o une quarantaine de postes IATOS et Recherche demandés
- o extension de l'immobilier (16,5 Millions d'Euros)
- Projet établissement : politique de formation
  - o Droit/Gestion : 2 licences + 1 licence Pro + 2 MASTERS
  - o Lettres/Langues : 6 licences + DEUG premier degrés + 1 MASTER
  - o Sciences/Médecine : 4 licences + 1 Licence Pro + PCEM1
  - o Ecole Doctorale
- Projet établissement : Politique Scientifique
  - o EA « Sociétés traditionnelles du Pacifique : Culture, contact et représentations aux XVIII et XIX siècles » (Pr Serge Dunis)
  - o EA « Centre de Recherche interdisciplinaire sur le développement insulaire du Pacifique » (Pr Marc Debene)
  - o PPF « Biodiversité : substances naturelles, usages et valorisations sociétales » (Pr P. Raharivelomanana)
  - o PPF « Observatoire Géodésique de Tahiti » (Pr JP Barriot)
  - o EA « Géosciences du Pacifique Sud » (Pr JP Barriot)
  - o EA « Géométrie Algébrique et Application à la Théorie de l'Information » (S. Ballet)

Commentaires de P. Merry (DRRT en Polynésie française et représentant du Haut Commissaire au CA) qui rappelle le mécanisme d'étude par le Ministère des dossiers de contrat. Il insiste sur l'importance de la partie « stratégie de l'établissement » et émet quelques critiques sur la rédaction de la partie stratégique qui lui semble un peu trop « général ». Nous demandons 10 millions mais nous n'en obtiendrons certainement pas plus de 3 ou 4, quelles sont alors les véritables priorités ? L'absence de contrat Etat/territoire est un véritable problème pour les constructions de bâtiments comme l'absence de réelle politique au niveau des œuvres universitaires.

Questions de la représentante du Ministre de la Pêche et de la Recherche sur les réticences actuelles des perliculteurs à l'encontre des recherches sur l'huître perlière.

La Présidente s'engage à re-formuler un minimum le texte de synthèse avant transmission du document au Ministère. Projet actuel adopté à l'unanimité sous réserve de ces quelques modifications.

#### **POINT 16 : Questions diverses.**

Le représentant des personnels IATOS interroge au nom de ses collègues le vice-recteur sur les problèmes des congés administratifs et en particulier afin de préciser la durée et la période exacte de ces congés. Les dates de prise de fonction sont souvent fluctuantes et posent énormément de problèmes. Réponse du vice-recteur qui indique qu'il a procédé à une remise à plat du mécanisme afin d'éviter des situations « exagérées ». Une note a été signée cette semaine précisant les règles applicables à tous en la matière en particulier sur le fait que les congés administratifs devaient être pris pendant la période de vacances scolaire/universitaire. L'université étant fermée à partir du 13/07/07 au soir, les congés devront donc démarrer le 14/07/07. D'un autre côté, la scolarité ouvre le 7 Août et nous avons donc demandé à ce que les nominations soient effectuées dès le 16 Août, l'idéal serait même d'avoir une prise de fonction.

Séance levée vers 14h30.

**P. Capolsini**